

# JUZIERS Infos

N° 93 Avril 2018



Un mot gentil peut  
réchauffer trois mois d'hiver

Ville de   
**JUZIERS**  
[www.juziers.fr](http://www.juziers.fr)

Mairie de Juziers  
Place du Général de Gaulle  
78820 Juziers  
Tél. 01 34 75 28 00  
secretariat-mairie@juziers.org  
www.juziers.fr

■ **Horaires**

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,  
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre  
rendez-vous au 01 34 75 28 00

■ **Philippe FERRAND**

Maire  
philippe.ferrand@juziers.org

■ **Evelyne ALEXANDRE-NOEL**

Adjointe déléguée aux services  
à la personne et à la solidarité  
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

■ **Thierry HACK**

Adjoint délégué aux finances,  
au développement économique  
et aux subventions  
thierry.hack@juziers.org

■ **Valérie RAY**

Adjointe déléguée à la Jeunesse  
valerie.ray@juziers.org

■ **Jean-Louis COTZA**

Adjoint délégué à l'urbanisme,  
l'aménagement du territoire, l'habitat,  
l'environnement, aux transports, au  
développement durable  
jeanlouis.cotza@juziers.org

■ **Sylviane MASSONNIERE**

Adjointe déléguée au patrimoine,  
à la culture et au sport, à la vie  
associative, à la communication  
et à l'animation  
sylviane.massonniere@juziers.org

■ **Alain GRAVOT**

Adjoint délégué aux travaux,  
à la voirie, à l'assainissement  
alain.gravot@juziers.org

## Juziers Infos - avril 2018

Edito	3
Informations municipales	4
Communauté Urbaine	9
Développement économique	10
Aménagement du territoire	13
Solidarité	17
Enfance et Jeunesse	19
Culture	23
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30



## Un printemps riche en couleurs



**A**près un automne morose et un hiver plutôt froid, le printemps est l'occasion de retrouver quelques couleurs. Et pour vous aider à égayer vos soirées et/ou vos week-ends, différents acteurs de la commune vous ont préparé un programme séduisant. D'avril au 14 juillet, chacun d'entre vous aura la possibilité de venir à l'une ou l'autre de ces manifestations.

Pour les sportifs : tournoi du Football club, marche de la FNACA, tournoi de tennis. Pour les musiciens : concert de l'Harmonie, cafés musicaux et concerts de l'EMCR. Pour les amateurs de littérature : cercle de lecture, heure du conte. Pour les peintres en devenir ou confirmés : Peintres en Ville.

Si vous avez la main verte : la journée des jardiniers, le concours des façades fleuries. Si vous êtes sensible à la propreté de votre commune : Fête de la Nature - collecte de déchets en famille. Si le petit train et la voiture miniature sont restés des rêves de gosse : exposition de modélisme ferroviaire, course de kart à pédales. Si vous souhaitez découvrir notre territoire en vous amusant : rallye automobile. Si vous espérez vider votre grenier : brocante.

**Ne quittez pas Juziers, vous y trouverez votre bonheur !**

Mais plus encore, si la solitude vous pèse, si rester enfermé vous est pénible ou tout simplement si vous aimez vous amuser, vous serez les bienvenus à la fête du village - concours de belote, retraite aux flambeaux, fête foraine - au repas champêtre et au feu de la Saint-Jean ou dans les clubs seniors. Si les arts de spectacle tels que la danse, le chant ou le théâtre vous attirent, vous devez dès maintenant **réserver votre week-end du 2 et 3 juin**. Pour sa deuxième édition, **Germaine entrera en scène** à nouveau pour notre plus grand plaisir. Et pour clôturer la saison, le feu d'artifice et le bal du 13 juillet vous en feront voir de toutes les couleurs.

Ce programme éclectique est dû à la volonté et la motivation de tous les bénévoles des différentes associations juziéroises. Toute l'année, chacun d'entre eux donne de son temps et de son énergie pour nous permettre de nous retrouver ensemble entre amis, pour découvrir des spectacles ou vous fidéliser sur des manifestations annuelles.

**Pour cela, je remercie chaque femme et chaque homme qui s'investit pour vous, pour nous. Mais le plus grand remerciement qu'ils peuvent recevoir est celui de votre présence à l'un ou l'autre de ces rendez-vous. Alors à bientôt de vous voir ici ou là.**

Le maire, Philippe Ferrand

### Dernière minute :

**le comité de jumelage avec East Hoathly recherche des familles qui veulent bien accueillir nos homologues lors de leur venue les 5 et 6 mai prochain. Si vous êtes intéressé, merci de contacter le 06 15 76 68 44.**

Inscrivez-vous à la newsletter pour être informé des manifestations juziéroises via le site internet [www.juziers.fr](http://www.juziers.fr)

# Infos Municipales

## Police municipale

### Un nouveau véhicule

Une Opel Mokka remplace, depuis peu, l'ancien véhicule de la police municipale acheté par la commune en 1998. Inscrit au budget 2017, cet achat répond à tous les critères, tant sur le plan budgétaire, que sur le plan fonctionnel. Sérigraphié "police municipale", il permet au policier municipal de patrouiller et d'intervenir sur les routes comme sur les chemins communaux.



## Service administratif

### Départ et arrivée

**Après six années passées à la mairie de Juziers, Charlotte Quellenec rejoint sa Bretagne natale.**

**Depuis le 1<sup>er</sup> mars, Anaïs Freteur a remplacé notre bigoudène !**



## Centre de Secours

### Passation de commandement chez les pompiers de Gargenville

Le lieutenant Christophe Leleu a succédé au lieutenant Philippine Puvis à la tête du centre de secours de Gargenville depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017. Il a pris le commandement de ce centre de secours qui compte 75 hommes et femmes.

### En chiffres :

- 1 922 interventions réalisées en 2017.
- 8 sapeurs-pompiers de garde quotidiennement.
- 6 engins de secours.
- 9 communes de 1<sup>er</sup> appel.



## Des gestes simples pour la propreté

La propreté de la ville, chacun de ses habitants en est responsable et ce sont les petits gestes de tous, associés au travail des services de la société de collecte, qui peuvent préserver notre ville et le visage qu'elle nous montre.

**Concernant les déchets ménagers, il suffit de connaître les règles pour pouvoir les appliquer !**

■ **Respecter le calendrier de collecte**, disponible en mairie ou en ligne sur [juziers.fr](http://juziers.fr) - rubrique-environnement

■ **Sortis trop tôt, les sacs poubelle sont éventrés et les déchets se dispersent sur les trottoirs et sur la route**, provoquant des odeurs nauséabondes et un problème d'hygiène. Il faut donc sortir ses poubelles la veille de la collecte après 19h ou le matin avant 6h mais surtout penser à les rentrer !

■ **Pour faciliter le ramassage des bacs** et ainsi améliorer la pénibilité du travail, présentez-les avec la poignée tournée vers la rue.



## Point sur les illuminations de Noël

Pour les fêtes de fin d'année, l'installation et la mise en lumière des illuminations ont été réalisées par la Société Vialum. Elle a accordé à ce travail un intérêt tout particulier pour répondre au cahier des charges.

**Malgré cela, il se peut que quelques sujets n'aient pas trouvé leur place habituelle.**

**Mais, peut-être serait-il intéressant d'en changer les emplacements de temps en temps ?**

Quelques administrés ont remarqué que certaines illuminations sont restées implantées plus longtemps que d'autres. Il est donc important de vous apporter quelques précisions sur la mise en place et la mise en lumière de notre commune. A Juziers, il n'est pas possible techniquement, comme certaines grandes villes, de commander l'ensemble du dispositif électrique avec un bouton unique.

### La pose

Plusieurs journées sont consacrées à l'installation des illuminations à l'aide d'une nacelle puis intervient

le raccordement électrique (prises 10/16 A installées sous disjoncteur différentiel 30 mA commandées par le réseau d'éclairage public).

### La dépose

L'entreprise débranche puis démonte les illuminations sur plusieurs jours à l'aide d'une nacelle.

**Le coût est de 6 000 € pose et dépose.** La dépose s'organise en une seule intervention afin de ne pas augmenter le coût de revient.

Si toutes les illuminations devaient être éteintes le même jour, il serait nécessaire que la nacelle intervienne plusieurs fois augmentant ainsi le coût de la prestation.



## Juziers, les pieds dans l'eau, la tête dans la neige...

### Que d'intempéries en ce début d'année !

La Seine s'est invitée petit à petit dans les communes traversées par son lit. Elle a fini par déborder ce 26 janvier, privant l'île de Juziers de l'électricité et les riverains du quai Léon Chausson de gaz. Les chalets avaient les pieds dans l'eau, le chemin de hallage et une partie du quai Léon Chausson ont disparu sous l'eau. Puis l'eau a continué de monter envahissant les jardins des riverains de l'avenue de Paris côté Seine. Dès le 22 janvier, la mairie a demandé l'ouverture de l'accès à Gargenville via la cimenterie Calcia. Cette dernière a procédé au nettoyage de la voie. Notre service technique est intervenu pour élaguer et couper les branches dépassant sur la sente du bord de l'eau dite des Larris, tâche qui normalement incombe aux riverains propriétaires. Les habitants du quai pouvaient ainsi accéder à pied via la sente ou, pour ceux qui avaient besoin de leur véhicule, sortir du quai via la cimenterie Calcia.

Le 27 janvier, le maire, accompagné d'adjoints et de conseillers s'est rendu au quai afin de rencontrer les habitants et se soucier de leurs éventuels besoins. L'île a été évacuée sauf quelques habitants ou employés de la SCI Ile Verte, dont les coordonnées ont été communiquées à la cellule de crise en mairie.

Enfin pendant toute la durée de la crue, une communication avait lieu chaque jour voire deux fois par jour,

7 jours sur 7, entre les services municipaux et les services de l'Etat ainsi que les fournisseurs d'énergie. Nous avons aussi maintenu des échanges fréquents avec la présidence de la SCI Ile Verte.

Nous avons demandé à plusieurs reprises auprès de GRDF la réalimentation en gaz du quai, mais sans succès. Une réunion est prévue afin de comprendre leur nouvelle démarche de prévention et tenter d'y remédier en cas de futures crues. Enfin la demande de déclaration de catastrophe naturelle a été transmise à l'Etat dès le 13 février, au lendemain d'une réunion en sous-préfecture. Par arrêté ministériel en date du 9 mars 2018, la com-



mune de Juziers à été reconnue en état de catastrophe naturelle pour inondation.

La crue toujours en cours, la neige est arrivée. Malgré un salage préventif dès le dimanche 4 février par la communauté urbaine GPS&O compétente en la matière, les températures et l'enneigement important ont entraîné d'importants problèmes de circulation sur toute l'île-de-France. Les services de GPS&O ont continué de saler même si le sel sur une certaine épaisseur de neige n'est pas efficace.

Cependant, le constat est que le traitement de cet épisode hivernal n'a pas été à la hauteur de nos attentes comme de celles de nombreux habitants (rues peu ou pas traitées).

Nous avons été quotidiennement en relation avec le centre technique communautaire de Meulan dont nous dépendons. Le matériel est tombé en panne y compris celui du prestataire de la CU. Nous avons mis à leur disposition notre tracteur avec lame à neige et saloir. L'agent technique de GPS&O a tourné sans discontinuer les jeudi, vendredi et samedi.

Nous avons fait remonter toutes les remarques téléphoniques ou les mails de mécontentement. Un bilan avec GPS&O sera fait en mars pour améliorer le plan hivernal pour les années à venir.

## Et le verbe haut !

**Eh oui, le mécontentement des habitants, certains l'expriment avec calme et correction, d'autres hurlent sur le personnel d'accueil qui n'y est strictement pour rien...**

Bien-sûr qu'il est légitime de se demander si nous ne sommes pas revenus au temps où la roue était carrée quand nos véhicules sont malmenés sur les nombreux nids de poules, mais pour autant, est-il nécessaire de s'en prendre au personnel d'accueil ?

**Hélas, les incivilités sont de plus en plus nombreuses.** Air du temps ? Ras le bol général qui fait que l'on sort facilement de ses gonds ?

**Que dire aussi des incivilités qui visent la commune ?** Déchets sauvages, WC publics badigeonnés d'excréments, papiers jetés à même le sol plutôt que dans les poubelles, déjections canines non ramassées et agents techniques mouchetés au passage de la tondeuse.

**Alors un peu de bienveillance ne serait pas superflue. Que chacun prenne conscience qu'avec un peu d'amabilité, tout passe mieux et s'arrange mieux. Merci.**



## Questions - Réponses

### La police municipale contrôle la vitesse, c'est une nouvelle mission ?

**Philippe Ferrand répond :** La vitesse excessive est un sujet récurrent d'interpellation des élus juziérois. Il fallait faire quelque chose. On ne peut pas continuer à installer sur l'ensemble des rues des ralentisseurs ou des chicanes. La municipalité a décidé d'équiper la police municipale de jumelles laser. L'appareil est mis en œuvre en quelques secondes et est d'une grande mobilité. Son intérêt est sa souplesse. Il est à la fois préventif et répressif. Pour répondre aux besoins de la population en matière de sécurité et de tranquillité publique, en date du 22 juin 2017, le conseil municipal a voté à l'unanimité la signature d'une convention permettant une mutualisation ponctuelle des moyens d'intervention des polices municipales de Gargenville et de Juziers. Aussi, ne vous étonnez pas de croiser sur les territoires de Juziers et de Gargenville les policiers municipaux procédant à des contrôles de vitesse.

### N'est-ce pas une évolution par rapport aux missions habituelles ?

**Philippe Ferrand répond :** La loi du 15 avril 1999 a défini et étendu les compétences des policiers municipaux. Ils sont astreints à une formation continue obligatoire. Parmi leurs nouvelles compétences, il y a la circulation routière. Ils ont le droit de constater les contraventions telles que le non-respect des limitations de vitesse.



S'ils constatent une infraction au Code de la route, ils peuvent aussi réaliser au dépistage de l'alcoolémie.

### Ces nouvelles missions ne risquent-elles pas de changer votre rapport avec la population ?

**Philippe Ferrand répond :** Non, pas du tout. La police municipale exerce cette nouvelle mission avec tact et discernement. Il ne faut pas perdre de vue que ces nouvelles mesures sont dans l'intérêt de la sécurité de la population juziéroise. **Elles ont été prises à la demande des Juziérois.**

### Quelles infractions sont constatées ?

**Philippe Ferrand répond :** Outre la vitesse excessive, le policier municipal constate aussi les infractions de type non-port de la ceinture, utilisation du téléphone en conduisant, etc. Prévention et répression se complètent ; elles sont inefficaces l'une sans l'autre. Les Juziérois sont donc incités à se montrer prudents.

## Voisins, ça va être la fête !

**Rues en Fête est un évènement annuel qui permet de se réunir entre voisins dans son quartier et en toute sécurité. Cette année, cette manifestation aura lieu le vendredi 15 juin.**

Rues en Fête est avant tout un état d'esprit, une autre manière de vivre sa ville. C'est aussi se sentir concerné par son environnement, être attentif et ouvert aux autres, devenir acteur de son quartier.

Rues en Fête, c'est aussi l'occasion de rendre le sourire à son voisinage, de renforcer les liens de proximité

et de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier.

Rues en Fête, c'est simple à organiser, il suffit de le décider ! Et, le jour de la rencontre, tout le monde participe à la convivialité en apportant quelque chose à boire et à manger.

Si vous souhaitez organiser Rues en Fête dans votre quartier, faites-vous connaître en mairie.

**Contact : 01 34 75 28 00**

## La culture à la portée de tous

**C'est un musée numérique géant qui vient d'ouvrir ses portes à la médiathèque communautaire des Mureaux. La Micro-Folie inspirée par le Parc de la Villette donne accès aux chefs-d'œuvre des plus prestigieux établissements culturels français à tous les publics et gratuitement.**

Vous avez une petite heure devant vous et vous voulez admirer quelques œuvres exposées au musée du Louvre, au Quai Branly ou au Centre Pompidou, revisiter la galerie des Glaces au château de Versailles ou aller écouter un concert à la Cité de la musique ? C'est désormais possible en se rendant à la Micro-Folie installée à la médiathèque de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise aux Mureaux.

Le partenariat entre la ville et GPS&O permet de relayer ce dispositif porté par le ministère de la Culture et coordonné par la Villette, initiateur de l'opération. Après Avignon, Lille, Sevrans, Denain, Rangoun (Birmanie) et Izmir (Turquie), un espace culturel inspiré des emblématiques Folies du Parc de la Villette à Paris a donc pris place à la médiathèque communautaire.

Le Louvre, le Centre Pompidou, le Quai Branly, le Grand Palais, le château de Versailles, le musée Picasso, Universciences et la Cité de la Musique figurent déjà parmi

les partenaires. Le musée d'Orsay, l'Opéra national de Paris, l'Institut du Monde Arabe et le festival d'Avignon les rejoindront courant 2018.

**Il donne accès en permanence, de manière simple et ludique, aux plus grands musées nationaux et instituts culturels nationaux.**

Apprendre, s'amuser, créer, partager... Ouverte gratuitement à tous les habitants du territoire de GPS&O, adhérents de la médiathèque ou non, la Micro-Folie offre un accès à la culture pour tous, par tous et avec tous. Elle a vocation à animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie populaire, en proposant un espace de convivialité et d'échanges mais aussi à favoriser la création.

tion à animer le territoire en créant un nouveau lieu de vie populaire, en proposant un espace de convivialité et d'échanges mais aussi à favoriser la création.

### Horaires :

**Mardi, mercredi, jeudi et dimanche : de 14h à 18h**

**Vendredi et samedi : 14h à 22h30**

**Infos : 01 30 91 24 30**

## Dev&Co, partenaire des entrepreneurs

Forte de ses 22 000 entreprises, la communauté urbaine GPS&O est un pôle économique majeur en Ile-de-France. Elle propose un accompagnement personnalisé à la création, la reprise et au développement.

### L'objectif est de :

Renforcer et développer la dynamique entrepreneuriale

Faciliter l'installation de nouvelles activités

L'équipe de Dev&Co est au service des porteurs de projets, des entreprises installées sur le territoire ou souhaitant s'y implanter.

Elle se tient à votre disposition pour vous informer, vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers les partenaires techniques et les financeurs.



**Contact : [gpseo.fr/contacter-deveco](http://gpseo.fr/contacter-deveco)**

## Le vote du budget constitue un moment important

Préalablement à ce vote, le conseil municipal est appelé à débattre des orientations budgétaires, DOB, qui préfigureront le budget de l'exercice. Ce débat vise ainsi à permettre à l'assemblée délibérante et à la population de mieux comprendre le contexte dans lequel évolue la commune et les contraintes auxquelles elle est ou sera confrontée.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire, ROB, de l'année 2018 présenté en conseil municipal le 1<sup>er</sup> mars dernier s'inscrit toujours dans un contexte national compliqué, marqué notamment par des réformes et décisions gouvernementales impactant fortement les collectivités locales (réforme de la fiscalité locale, suppression des contrats aidés, nouvelle taxe, etc...).

Dans cet environnement incertain, il s'agit malgré tout de garder des ratios financiers favorables de manière à permettre à la collectivité d'investir pour assurer la pérennité du patrimoine communal et améliorer les services à la population.

### Contexte national

La loi de finances 2018 est élaborée sur une hypothèse de croissance de 1,7% (1,9% en 2017 et 2,5% en Europe) et sur une inflation des prix hors tabac de 1,2% (1% en 2017). Les valeurs locatives, calculées par les services fiscaux, seront donc réévaluées de 1%.

Le gouvernement a également décidé d'accorder dans le PLF 2018 un dégrèvement de taxe d'habitation (TH) aux ménages occupant leur logement à titre de résidence principale. Cette exonération de taxe d'habitation devrait s'appliquer progressivement. Elle s'étalera sur trois ans, 30% des foyers fiscaux en 2018, 65% en 2019, et 100% en 2020. Elle est calculée en fonction du montant du RFR, Revenu Fiscal de Référence, de l'année N-1. En 2018, les plus démunis seront concernés.

Les pouvoirs publics ont affirmé une compensation à l'euro près pour le bloc communal...

Cette année verra également la mise en place de la taxe GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) déléguée par les pouvoirs publics aux EPCI (cf article page 11).

### Contexte local

Pour cette année, les objectifs et orientations retenues pour la construction de notre budget sont les suivants :

- Contenir les charges courantes de fonctionnement
- Maintenir une capacité d'autofinancement des investissements
- Poursuivre l'entretien et la rénovation de notre patrimoine
- Maintenir un faible ratio d'endettement
- Augmenter légèrement les taux des 3 taxes locales.

### Recettes

Grâce à la faiblesse actuelle des taux d'intérêts, la situation du marché immobilier devrait se maintenir en 2018, ce qui nous permettra de continuer à percevoir un reversement des droits de mutation à hauteur de 125 K€.

La DGF (dotation globale de fonctionnement) serait dimensionnée à 168 K€ (- 29 K€ soit - 15% par rapport à 2017) versée par l'état. Cette diminution est liée à la baisse de la population retenue - 6 K€ et un potentiel fiscal par habitant supérieur à la moyenne nationale pour - 23 K€.

La DSR (Dotation Solidarité Rurale) sera à hauteur de 40 K€ (33 K€ en 2017). Cette dotation concerne les communes rurales de moins de 5 000 habitants.

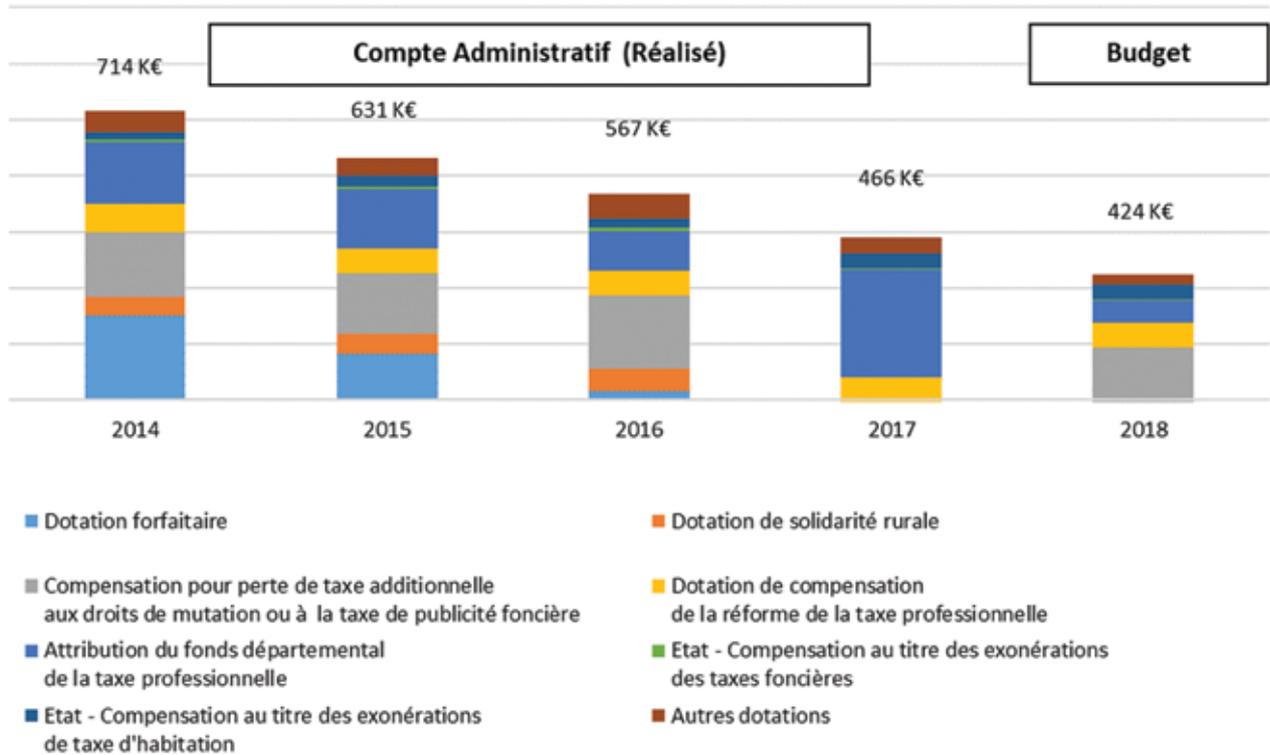
Le FDTP (Fond Départemental de la Taxe Professionnelle) sera de 48 K€ et la dotation de compensation de 40 K€ (respectivement 48 K€ et 45 K€ en 2017).

Depuis le début du mandat, la baisse des dotations représente 290 K€ soit - 40 % : voir graphique ci-contre.

Les recettes fiscales, à taux 2017, s'élèveraient à 2 072 K€. Lors du vote du budget du jeudi 5 avril, le conseil municipal devra se prononcer sur le niveau d'évolution de ces trois taxes.

# Développement Economique

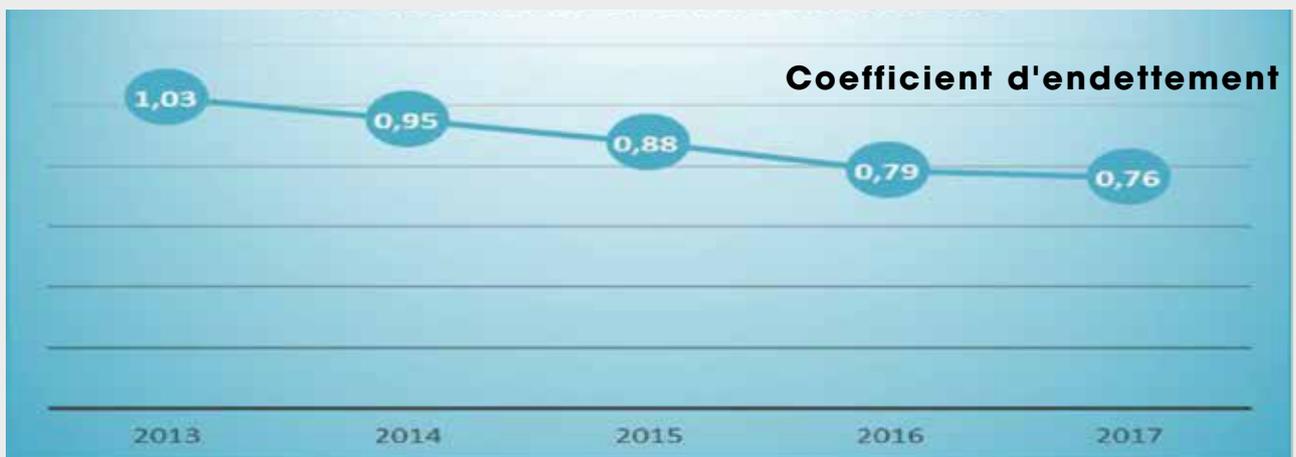
## Evolution des dotations de fonctionnement (article 74)



## Dépenses

L'ensemble de nos projets ne pourra être pris en compte au vu des recettes notifiées à ce jour. Nos réalisations 2018, seront développées ici même lors du prochain bulletin. Une analyse, encore plus fine, des demandes de subventions du tissu associatif sera menée afin de leur permettre de continuer à réaliser leurs manifestations respectives avec des moyens financiers dimensionnés au plus juste. Il est hors de question de les mettre en difficultés ou en péril mais il n'est pas ou plus possible que le niveau

de trésorerie, en fin d'exercice, représente plusieurs mois de fonctionnement. L'endettement communal est en-dessous de la moyenne des communes de notre strate : le capital restant dû au 31/12/17 est de 2 397 K€. Le ratio d'endettement par habitant en 2016 est de 676 €, pour la commune et de 769 € pour les communes de la même strate (3 500 à 5 000 habitants). En ce qui concerne l'annuité, nous sommes à 86 € par habitant et la moyenne de la strate à 109 €.



# Développement Economique

En fonction des ratios et de la capacité de désendettement, si la municipalité avait recours à un emprunt pour réaliser des projets, les taux proposés se situeraient dans les fourchettes suivantes (Source SIMCO – février 2018) :

- Emprunt sur 10 à 15 ans : 1,30%
- Emprunt sur 15 à 25 ans : 1,50% à 1,70%
- Emprunt sur + 25 ans : 1,80% à 2,00%

En fonction de l'inflation, ces taux pourraient augmenter d'environ 0,20%.

Cette année, une décision devra être prise concernant la réalisation d'une crèche, square Baroche. Ce projet, qui aurait dû être

assumé par l'ancienne communauté de communes, n'a pas pu aboutir.

Cette compétence n'étant plus assurée par la CU, la municipalité aura la charge de finaliser cette opération conformément à notre programme.



## Taxe inondation ?

De nombreuses communes françaises font face, depuis le début de l'année, à des crues et des inondations importantes et prématurées. Une situation qui survient alors que, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), incombe aux intercommunalités, en vertu d'un transfert de compétence (voté en 2014) entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Jusqu'en 2018, la prévention des inondations était une compétence partagée entre les régions, les départements, les communes et l'Etat.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, c'est aux intercommunalités que la loi attribue cette compétence à titre exclusif et obligatoire. La taxe ne peut excéder 40€ par personne et par an et les recettes générées doivent obligatoirement être affectées au financement d'actions liées à cette nouvelle compétence.

Selon l'ADCF (l'Assemblée des communautés de France) les prélèvements institués sont souvent "très en deçà du

plafond fixé, car ce début d'année est une phase intermédiaire. Tout le monde fait des diagnostics pour évaluer combien cette nouvelle compétence va coûter, ce que personne ne sait encore"....

L'assiette de cette taxe est adossée à celle des impôts locaux dont la taxe d'habitation, qui est amenée à disparaître. Cela réduirait donc le nombre de ménages éligibles au paiement de cette taxe inondation. L'AMF (Association des Maires de France) craint que le plafond de 40€ par habitant ne soit suffisant pour financer les travaux nécessaires dans certains territoires....

Le gouvernement rédige actuellement un rapport d'évaluation pour estimer le montant de la nouvelle charge transférée aux collectivités. Il sera remis au Parlement d'ici à la fin juin.

Pour cette année 2018, la communauté urbaine en a fixé le montant à 3,20 € par habitant.

Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Nul ne le sait ...

# Aménagement du Territoire

## Les écoles accessibles à tous

Un établissement recevant du public doit être accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour être en conformité par rapport à la réglementation en vigueur, les groupes scolaires doivent être modifiés et adaptés pour répondre aux critères. Les conditions d'accès, d'accueil ou d'utilisation des locaux, pour les personnes à mobilité réduite, doivent être les mêmes que celles des personnes valides ou, à défaut, présenter une qualité d'usage équivalente.

L'Agenda d'Accessibilité Programmée (A.d'A.P.), déposé par la commune de Juziers et validé par les services de l'Etat, prévoit pour cette année la mise aux normes de nos établissements scolaires. Une consultation a été lancée et les travaux vont commencer.

Pour les deux écoles, l'adaptation des locaux nous oblige à créer des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans les deux cas, les travaux sont relativement simples à réaliser et peu importants. Ils commenceront pendant les vacances scolaires de printemps. Pour ce qui concerne les extérieurs, seule la cour de l'école maternelle est à mettre aux normes. Un cheminement adapté aux personnes handicapées permettant un accès à l'ensemble des classes, de la cour et à toutes les installations doit être créé. Une place de stationnement spécifique accessible, elle aussi, par le cheminement PMR doit être matérialisée. Ces travaux seront l'occasion de refaire également les sols des différents niveaux de cours et la réalisation d'un nouveau local à vélos.

## Le passeur de rives revient...

Retrouvez le bac pour de nouvelles traversées dès le samedi 28 avril à 10h, devant le ponton quai Léon Chausson. Venez nombreux comme l'an dernier profiter de la Seine, de part et d'autre des berges !

Le fonctionnement sera identique à la saison 2017, **les samedis, dimanches et jours fériés, passages à la demande dès 10h du matin jusqu'à 18h30 - pause méridienne de 12h30 à 13h30.**

Des balades autour de l'île seront également organisées. Retenez pour vos agendas ces quelques dates pressenties les :

- 30 avril
- 7 mai
- 11 mai
- les samedis matins de septembre.

Toutes les informations en temps voulu sur le site internet, newsletter et panneaux lumineux.



## Le nouveau compteur électrique Linky bientôt chez vous\*1 ?

Gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité, Enedis remplace progressivement partout en France, les compteurs traditionnels électromécaniques existants par le compteur "communicant" appelé Linky. Un chantier de 5,7 milliards d'euros selon la Cour des comptes\*2, qui doit s'étaler jusqu'en 2021.

Malgré les avantages consommateurs mis en avant par Enedis, plusieurs collectifs de citoyens et associations\*3 contestent le déploiement forcé de ces nouveaux compteurs, jugés dangereux, intrusifs ou inutiles.

Comme toute nouvelle technologie déployée en masse, l'arrivée du compteur Linky suscite de nombreuses interrogations. Comment fonctionne-t-il et à quoi sert-il ? Quels sont les risques de piratage ? Quels sont les effets sur la santé, la vie privée ou la facture d'électricité ? Voici quelques sources d'informations pour vous permettre de démêler le vrai du faux, le bon du mauvais.



### Comment fonctionne le compteur Linky et à quoi sert-il ?

Cette génération de compteurs d'électricité utilise la technologie des Courants Porteurs en Ligne\*4 (CPL) qui permet le transport d'un signal électrique à travers le réseau électrique existant d'une habitation.

Les données sont ainsi remontées vers un "concentrateur" puis communiquées à un centre de traitement national via le réseau de téléphonie mobile. La communication étant bidirectionnelle, le concentrateur peut récupérer les données des compteurs mais aussi leur envoyer des informations (configuration, mise à jour...).

Ce compteur permet donc de transmettre votre consommation d'électricité, de réaliser des interventions à distance : changer la puissance du compteur, détecter des pannes du réseau, couper ou rétablir l'alimentation électrique dans le cas d'un déménagement par exemple... Et de lutter contre les fraudes. Les factures sont établies sur la base de votre consommation réelle et non plus sur des estimations. Les relevés de consommation sont affichés chaque jour sur le site web

de votre fournisseur d'électricité qui pourra par ailleurs, vous proposer de nouveaux services innovants, comme obtenir votre consommation en temps réel ou encore piloter vos appareils électroménagers plus facilement.

### Qu'en-est-il de la sécurité et des risques de piratage des données ?

Pour l'ANSSI\*5 (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) le risque est faible. Les informations sont stockées sur le compteur Linky de chaque client puis transmises qu'une fois par jour à un "concentrateur". Les données sont ensuite acheminées, stockées et traitées directement chez Enedis. Et en cas d'attaque informatique, les concentrateurs effacent automatiquement les données qu'ils contiennent. En pratique, le seul piratage à craindre pourrait être celui du centre de traitement national des données chez Enedis.

### Quels sont les effets du compteur Linky sur la santé et la vie privée ?

Les compteurs communicants soulèvent des inquiétudes qui touchent à la fois aux rayonnements des champs électromagnétiques et à la possibilité de décryptage des habitudes de consommation des ménages (la crainte du mouchard numérique). Faut-il avoir peur du nouveau compteur et que fait Enedis des données relevées par ses compteurs ?

Sur les aspects "santé", en l'état actuel des connaissances sur ce sujet, il est difficile pour beaucoup (personnes se plaignant d'électrosensibilité, chercheurs, industriels...), de pouvoir affirmer telles ou telles vérités. Mais on ne peut pourtant pas ignorer de telles inquiétudes, des études existent\*6.

Les problématiques liées à "la vie privée" ne seraient quant à elles certainement pas sans fondement. Les données Linky permettraient de construire une "courbe de charge" et donc d'analyser certains éléments de comportement et de consommation des clients (occupation des lieux, nombre de personnes dans le foyer, heures de lever/coucher, mais aussi d'en extrapoler par exemple la qualité de l'isolation thermique...). De quoi intéresser de nombreuses sociétés commerciales et apporter de nouveaux services aux usagers. La CNIL\*7 a d'ailleurs émis des recommandations strictes à cet égard, pour que ces données soient collectées, avec l'accord des clients.

### Le compteur Linky peut-il faire baisser la facture d'électricité ?

D'après le médiateur national de l'énergie\*8, le remplacement des compteurs, seul, ne permet pas d'effectuer des économies d'énergie. En revanche le suivi de sa consommation, dispo-

# Aménagement du Territoire

nible sur les sites web des gestionnaires de réseaux (Enedis ou autres entreprises de distribution), est un premier pas. Il recommande également l'utilisation d'un système d'alerte, en cas de dépassement et l'achat d'un dispositif (écran ou boîtier) pour afficher sa consommation d'énergie (en kWh et en €) en temps réel, afin de mieux la maîtriser. Dans son rapport 2018, la Cour des comptes\*2 pointe une difficile maîtrise des consommations par les particuliers

et un dispositif coûteux pour le consommateur mais avantageux pour Enedis. Elle estime qu'un coût de 130 euros par compteur serait répercuté sur la facture du consommateur à compter de 2021, via l'augmentation du TURPE\*9 (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité). Celle-ci risquerait alors d'être plus élevée, en dépit de la maîtrise des consommations espérée grâce à Linky.

## L'indicateur lumineux de consommation

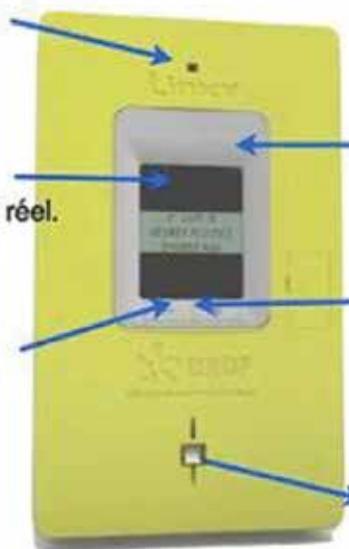
Il clignote plus ou moins rapidement selon la quantité d'électricité consommée

## L'afficheur

C'est là que vous pouvez visualiser sur demande votre consommation en temps réel, et d'autres informations utiles

## Les touches de défilement

Faites défiler les informations sur l'afficheur avec les touches + et -



## Le numéro du compteur

Il est formé par les 3 derniers chiffres de la dernière série de 7 chiffres (le 309 dans cet exemple)



## Le voyant lumineux

Il s'allume lorsque le compteur est coupé et que vous êtes invité à le remettre en service. Appuyez alors longuement sur la touche +

## La vis d'ouverture du capot

Ce capot vous donne notamment accès au contact sec, utile si vous souhaitez mettre en marche puis interrompre automatiquement certains de vos appareils, comme un ballon d'eau chaude (demandez conseil à votre installateur).

## Pour aller plus loin

\*1- Linky dans votre ville: [www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous](http://www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous)

\*2- Rapport 2018: [www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communicants-Linky-Tome-1.pdf](http://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/07-compteurs-communicants-Linky-Tome-1.pdf)

\*3- Associations: [www.quechoisir.org](http://www.quechoisir.org), [refus.linky.gazpar.free.fr](http://refus.linky.gazpar.free.fr), [www.robindestoits.org](http://www.robindestoits.org)

\*4- Courants Porteurs en Ligne: [www.compteur-linky.com/votre-compteur-connecte/](http://www.compteur-linky.com/votre-compteur-connecte/)

\*5- Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information : [www.ssi.gouv.fr](http://www.ssi.gouv.fr)

\*6- Sensibilité électromagnétique: [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sensibilit%C3%A9\\_%C3%A9lectromagn%C3%A9tique](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sensibilit%C3%A9_%C3%A9lectromagn%C3%A9tique), [www.criirem.org](http://www.criirem.org)

[www.anfr.fr](http://www.anfr.fr), [www.anses.fr/fr](http://www.anses.fr/fr), [www.artac.info/fr/recherche/expertises/electrosensibilite\\_000044.html](http://www.artac.info/fr/recherche/expertises/electrosensibilite_000044.html),

\*7- Position de la CNIL: [www.cnil.fr/fr/recherche/Linky](http://www.cnil.fr/fr/recherche/Linky)

\*8- Le médiateur national de l'énergie: [www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Ma-facture-mon-compteur/Les-compteurs-communicants-Linky-et-Gazpar](http://www.energie-info.fr/Fiches-pratiques/Ma-facture-mon-compteur/Les-compteurs-communicants-Linky-et-Gazpar)

\*9- TURPE : [www.enedis.fr/tarif-acheminement](http://www.enedis.fr/tarif-acheminement), [www.enercoop.fr/content/comprendre-sa-facture-deelectricite-le-turpe-0](http://www.enercoop.fr/content/comprendre-sa-facture-deelectricite-le-turpe-0)

Une question, une remarque... Utilisez les outils à votre disposition sur [www.juziers.fr](http://www.juziers.fr)

Pour être avertis personnellement de la date d'installation des compteurs Linky à Juziers inscrivez-vous à la lettre d'information [www.juziers.fr/-Lettre-d-information-.html](http://www.juziers.fr/-Lettre-d-information-.html)

# MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,  
Dressing, Salle de Bain,...  
Escaliers, Parquets, Portails,...  
Fenêtre bois, Alu et PVC,  
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville  
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

## STEPHANE VALLIER

Voyant Médium

01 34 74 89 65

*Consultation en cabinet  
ou par téléphone  
uniquement  
sur rendez-vous  
de 9h à 19h  
fermé le mardi  
et le dimanche*

4 rue des Louvetières  
« Au gré du Vent »  
78820 JUZIERS

Paiement sécurisé  
par carte bancaire

**HAPPY FACTORY**

**MHC PIZZA**

**PIZZA • BURGER • SNACK**

**FAIT MAISON**

A EMPORTER  
OU EN LIVRAISON

Mardi au jeudi : 11h 14h - 18h 22h  
vendredi & samedi : 11h 14h - 18h 22h30  
dimanche : 18h 22h

☎ 01 34 92 92 43  
78, avenue de Paris - JUZIERS

## Accès à la justice pour tous

**La Maison de la Justice et du Droit (MJD) est située aux Mureaux. Elle est placée sous l'autorité conjointe du président du Tribunal de Grande Instance, du procureur de la République et du président du Syndicat Mixte de la Maison de la Justice et du Droit.**

Compte-tenu de la décision de GPS&O de restituer aux communes la compétence facultative de l'accès au droit, le syndicat mixte de la Vallée de la Seine, en place depuis 2008 et regroupant 19 communes du territoire, sera vraisemblablement réactivé après décision desdits conseils municipaux. Ils ont déjà voté un accord de principe pour une adhésion individuelle de leur commune. La MJD est un lieu proche qui offre l'écoute, l'information, l'orientation, la résolution amiable de certains litiges, le traitement judiciaire et la prévention de la petite et moyenne délinquance, ainsi que l'éveil à la citoyenneté. Les personnels sont juristes, avocats, huissiers, écrivains publics, psychologues, conciliateurs de justice, délégués du défenseur des droits, délégués du procureur. Les associations (Crésus, ADIL, UFC...) qui interviennent également sont agréées. Ces services de proximité sont gratuits et confidentiels. Dans certaines communes comme à Juziers, des permanences de la MJD, conseils juridiques et aides de l'écrivain public, sont accessibles sans rendez-vous dans les locaux de la mairie.

### **La Maison de la Justice et du Droit s'organise autour de trois missions.**

#### **L'accès au droit est sa vocation première**

Elle propose un accueil rassemblant divers services couvrant l'ensemble des problématiques juridiques rencontrées. L'offre spécialisée et variée privilégie le dialogue en toute neutralité. Grâce au travail des associations ou professionnels habilités, la MJD assure une assistance aux démarches administratives et juridiques. Dans le cadre de l'aide aux victimes, elle propose aussi un soutien psychologique de qualité. Elle peut également procurer une aide dans le traitement du droit des étrangers et du droit au logement.

#### **D'autres sujets peuvent y être examinés, tels que :**

le droit des femmes et des familles, la défense des consommateurs, les litiges entre citoyens et administrations, les difficultés financières ou le surendettement, la gestion de la dette, l'expulsion pour loyers impayés, les troubles de voisinage, le recouvrement des pensions alimentaires, la lutte contre les discriminations ...

#### **La seconde mission de la MJD est la promotion du traitement judiciaire par une justice de proximité.**

Les services judiciaires de Versailles et le service pénitentiaire d'insertion et de probation organisent des

permanences décentralisées rapprochant les citoyens de leur justice. Cette présence de proximité permet aussi aux professionnels de mieux connaître le territoire et ses difficultés. Les situations de petite et moyenne délinquance peuvent y être traitées ; des réponses alternatives données ; le rappel à la loi utilisé et enfin la prévention de la récidive accentuée.

**La MJD est un lieu ouvert aux usagers pour les renseigner sur leurs droits et leurs devoirs.**

#### **La dernière mission importante de la MJD se concentre sur le règlement amiable des litiges et la citoyenneté.**

Elle privilégie avec le conciliateur de justice, la résolution des différends par des médiations civiles. Le rappel aux règles de vie permet de résoudre les petits conflits souvent liés à l'incivilité ou la petite délinquance, en dehors de la procédure judiciaire. La MJD mène des actions de prévention auprès des jeunes hors de ses locaux. Elle met l'accent sur la citoyenneté, en partenariat avec l'Education Nationale et les associations locales. Elle intervient sur tout le territoire pour sensibiliser le public aux droits et aux devoirs de chacun.

#### **Quelques chiffres de 2016 montrent l'impact et l'importance de la MJD.**

■ 6 907 personnes ont profité des différents services, dont 85 Juziérois

■ 2 155 personnes ont participé aux actions de prévention

■ 14 364 personnes se sont rendues à l'accueil pour une orientation

**Soit au total : 23 426 personnes ont approché la MJD.**

Si vous aussi, rencontrez des difficultés dans un des domaines précités, n'hésitez pas à contacter la MJD.

#### **Informations utiles :**

#### **MJD - Maison de la Justice et du Droit**

79 boulevard Victor Hugo - 78130 Les Mureaux

01.34.92.73.42 - Email : mjd-valdeseine.fr

Ouvertures : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

#### **Juziers**

Permanences juridiques : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h à 17h

Permanences de l'écrivain public :

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois de 9h à 12h

## Créations Entretien Parcs & Jardins

**Abattage • Elagage  
Débroussaillage**

# Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68  
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

**Etudes • Projets • Devis**



**Electricité générale  
Courant fort & faible  
Batiment - industrie  
Dépannage**

**Tél : 06 74 53 04 51**  
**anmelec@gmail.com**

[www.anmelec.fr](http://www.anmelec.fr)

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS



**233 Avenue de Paris  
J U Z I E R S  
Tél: 01 34 75 06 50**



Laverie  
automatique  
Lavage auto



**Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30  
Dimanche de 9 h à 12h30**

## Tout schuss !

**Du 26 janvier au 10 février, deux classes, CE2 et CM1 ont profité d'un superbe séjour au Collet d'Alleverd en classe de neige. Une vraie chance pour nos petits juziérois.**

Les enfants ont bénéficié de 11 cours de ski avec des moniteurs de l'Ecole de Ski Français expérimentés et sympathiques permettant à chacun de bien progresser. Même les enfants n'ayant jamais skié ont dévalé quelques pistes rouges !

Chacun s'est essayé à la conduite d'attelage de chiens de traîneaux : sortie plutôt sportive car, contrairement à l'idée reçue, on n'est pas tranquillement assis dans le traîneau mais il est nécessaire de le pousser pendant que les chiens le tirent. La randonnée en raquettes fut comme toujours très intéressante grâce à Christophe, le guide. Il a fait découvrir ou redécouvrir aux élèves juziérois la faune et la flore de la montagne de façon animée et sonore.

Tout aussi intéressant, les enfants ont pu tester les outils de recherche en avalanche (détecteurs ARVA et sondes) lors du stage de pisteur-secouriste ou encore découvrir une ferme de montagne où sont élevées des vaches laitières dont le lait est destiné à fabriquer sur place de délicieux fromages, la Tomme et le Montgaren.

Les enfants ont passé de très bons moments grâce aux excellents animateurs qui se sont très bien occupés d'eux. Ils ont même eu le droit à un spectacle de magie d'un certain Zebrus, alias Camille, animateur-magicien.

Toutes ces activités ont été en alternance bien entendu avec des temps de classe pour renforcer leur connaissance de la montagne.

Pour ne rien gâcher, le beau temps fut de la partie et la neige excellente pour skier, faire de la luge, des bonhommes de neige ou des batailles de boules de neige.



## Projets CME

Lors du dernier Conseil Municipal des Enfants du 20 janvier 2018, les jeunes conseillers ont présenté à Monsieur le maire, tous les projets évoqués dans chacune de leurs commissions.

**Après le vote du conseil six projets sont retenus :**

■ **Journée de la nature le samedi 26 mai** : sous forme de randonnée, une journée conviviale de nettoyage du village par groupes intergénérationnels avec un pique-nique pour clôturer la manifestation.

■ **"The course" le dimanche 17 juin après-midi** : course de kart à pédales gratuite, pour adultes et enfants dans la rue de la Poste.

■ **La boum le samedi soir 30 juin** : réservée aux CM1 et CM2 de l'école des Sergenteries avec concours de costumes.

■ **Illumination du sapin de Noël début décembre** : chants de Noël, chocolat chaud...

■ **Concours de fenêtres et portails fleuris** : le CME sera juge et tous les participants seront récompensés.

■ **La Ruche du CME** : sponsorisation d'une ruche auprès d'un apiculteur juziérois et sensibilisation des enfants à l'importance des abeilles.

**La collecte des affaires scolaires pour SoLand :**

poursuite de l'action menée depuis un an et correspondance avec les écoliers du Cameroun.

**Les jeunes conseillers font preuve d'une réelle réflexion et proposent des projets cohérents en adéquation avec la réalité budgétaire.**

Post it Art



## Occuper un ado !

Elles sont bientôt là les vacances de printemps tant attendues ! Et on se doute déjà à quoi va s'occuper un ado pendant les vacances :

■ Faire des grasses mat', on n'a rien contre, il faut bien qu'il récupère !

■ Faire un point sur ses réseaux sociaux, stories Snapchat, photos sur Instagram !

■ Regarder des séries, des vidéos sur YouTube ou jouer à la console !

■ Se coucher à point d'heure en "tchattant" avec ses potes si vous ne lui avez pas limité l'accès à internet !

Bref, des vacances d'ados cool selon lui, mais ni très saines, ni très sportives, ni très productives selon les parents !

**Alors voilà l'occasion de les inscrire aux activités 11-17 ans avec entre autre au programme :**

■ Sortie escalade au Block'Out de Cergy-Pontoise

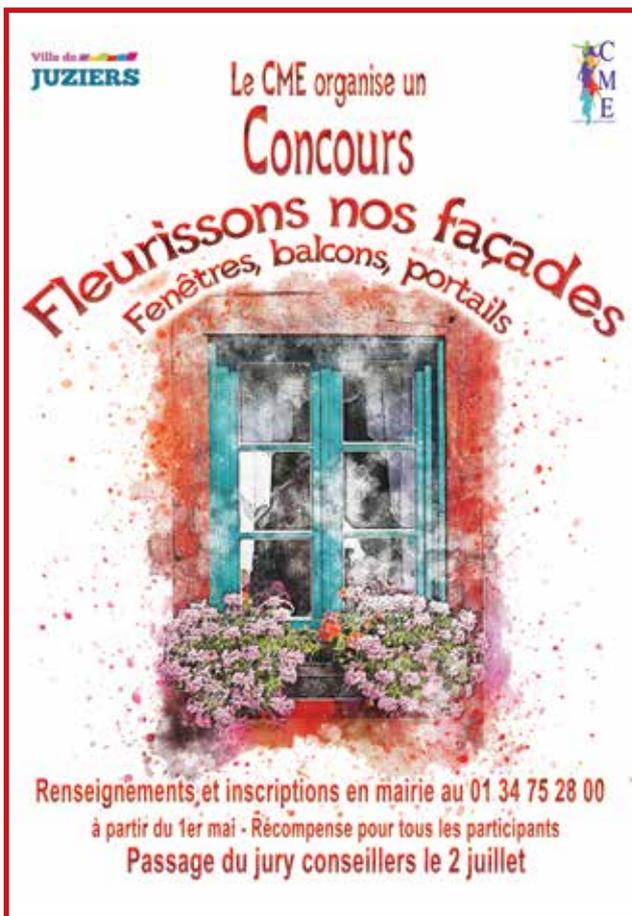
■ Barbecue géant à la Maison Pour Tous

■ Rétroprojection : film et pop-corn.

## Des petits conseillers mais déjà de grandes idées

### Journée Nature : collecte des déchets

**Samedi 26 mai**, le CME organise une opération de nettoyage de la commune. Le rendez-vous est fixé à la closerie Rose Bily à 9h30, départ à 10h. Les sacs et les gants ont été fournis par "la Seine en Partage" dans le cadre de l'opération "Berges Saines".



### Concours des balcons et jardinières fleuris

Pour embellir notre commune et la rendre encore plus agréable à vivre, fleurissons nos balcons et nos jardinières et participons au concours organisé par le CME. Les jeunes conseillers délibéreront le 2 juillet.

**Inscriptions en mairie jusqu'au 3 juin 2018.**

## Arrêt des TAP

Le Comité de Pilotage des rythmes scolaires constitué de parents, enseignants, ATSEM, intervenants sur les TAP et élus s'est tenu le lundi 22 janvier 2018.

Les participants du COPIL s'accordent pour regretter l'arrêt des TAP et les intervenants sont déçus de ne pas continuer leurs animations, mais devant la fatigue des enfants et le désengagement financier de l'Etat, les membres du COPIL se prononcent pour le retour à la semaine de quatre jours.

Dès que le conseil municipal aura entériné l'avis du COPIL, une réunion sera programmée avec les enseignants, les parents d'élèves et les associations pour les informer officiellement et convenir des horaires scolaires pour la rentrée 2018.

# ETS F. MOREAU



Maintenance  
Dépannage  
Chauffage  
Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04

etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

# CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie  
Vente véhicules neufs  
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt  
carnot.automobiles0978@orange.fr

# TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

# Ent Christophe GORON



PLOMBERIE  
CHAUFFAGE  
RAMONAGE



Tél.: 01 30 42 70 34

78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

Salon de beauté et UV  
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers  
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi : 9h-12h - 14h-19h

mardi : 9h-12h - 14h-19h

mercredi : fermé

jeudi : 9h-12h - 14h-19h

Vendredi : 10h-21h

Samedi : 9h-17h

# BCG

## Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

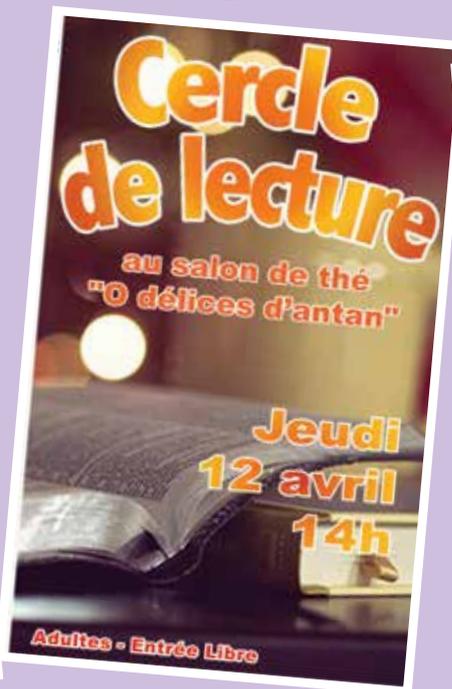
didier.sauvez@orange.fr

www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

## Les Rendez-vous Bibliothèque



## "Germaine entre en scène" revient les 2 & 3 juin



Pour célébrer la 2<sup>e</sup> édition du festival "Germaine entre en scène" le service culturel a concocté une programmation variée vous permettant de passer un bon moment de détente et de partage en famille ou entre amis.

Sa programmation est particulièrement divertissante. Tous les arts sont à l'honneur : musique, chant, danse, théâtre et peinture. Amateurs ou initiés, chacun son style !

**Entrée libre**

**Closerie Rose Bily**

### Découvrez sans attendre le programme !

Orgue de barbarie en ponctuation entre les manifestations sur les 2 jours

#### Programme du samedi 2 juin :

- 10h30** : Chorale de l'école maternelle
- 14h30 - 15h** : EMCR, atelier rock
- 15h15 - 16h15** : Synapse - MJC MPT  
Chorale puis Nicolas, chanteur lyrique
- 16h15 - 16h45** : Kaléidanse, country
- 16h45 - 17h** : Accadra, danse contemporaine
- 17h - 18h** : Théâtre d'improvisation
- A partir de 18h** : Apéro offert par "Germaine"
- 20h** : Kptain Beubeu, Concert rock

Restauration et buvette sur place  
Synapse - MPT - MJC



#### Programme du dimanche 3 juin :

- 9h - 17h** : "Peintres en ville" dans juziers
- 12h** : Apporter votre pique-nique
- 14h - 15h** : Stéphane Hiot, Happening guitare
- 15h15 - 15h45** : EMCR Chorale
- 15h45** : Conservatoire des Mureaux, variété et violoncelle
- 17h - 17h30** : Accadra, trio lyrique
- 17h30** : XS Quartet, Jazz
- 18h30** : exposition d'Alizarine "Peintres en ville"  
Prix de la municipalité et prix du public

Buvette sur place  
Synapse - MPT - MJC



## Chasse aux œufs

**Le lundi 2 avril à 14h30**, à vos paniers ! Fêtes de Pâques obligent, l'AFJ invite ses petits habitants à une **chasse aux œufs**.

Cette tradition, adorée par les enfants, est l'occasion de tendres instants en famille où petits et grands se prêtent au jeu.

**Rendez-vous au niveau du stade de football.**

**Contact : AFJ  
06 - afjuziers@gmail.com**



## Troc vert

**Le samedi 7 avril de 9h à 18h**, l'AFJ organise l'**échange de plantes** devant l'ancienne caserne de pompier.

Tout est gratuit. c'est aussi un moment d'échanges d'expériences, de conseils et de convivialité à partager.

**Petit tour Européen  
en musique classique**

**Orchestre d'Harmonie  
de Juziers**

**Concert**  
**Samedi 7 avril**  
**21h**

**Eglise Saint-Michel**  
**Entrée gratuite**

## Un réseau géant pour trains miniatures

L'Association Ferroviaire de la Vallée de la Seine, fondée en 1983 et localisée à Juziers regroupe une quinzaine de passionnés de chemin de fer pratiquant le modélisme ferroviaire.

Les membres de l'AFVS ont réalisé un réseau modulaire à l'échelle HO d'une longueur de 10 mètres. Il a pour thème la région Ouest de l'Île-de-France. La gare de Juziers y est reproduite. Une autre gare évoque l'architecture type Ouest, avec reproduction de la halle marchandises de Gargenville, la seule qui n'a pas été démolie sur cette ligne. L'ensemble est complété par un dépôt vapeur. Le réseau est piloté en commande analogique et équipé d'un Bloc Automatique Lumineux, qui régit la circulation des trains, avec une reproduction de la signalisation SNCF. Les voies sont munies d'une caténaire monophasée. L'AFVS s'est plus récemment engagée dans la construction d'un nouveau réseau. Il évoque en sept modules la gare de Meulan-Hardricourt et son environnement à la fin de l'époque vapeur. Ce réseau est lui piloté en commande numérique.

**Il sera présenté les 14 et 15 avril à la Maison Pour Tous.**

**Horaires d'ouverture au public :**  
**Samedi : de 14h à 18h**  
**Dimanche : 10h à 12h et 14h à 17h30**



**Contact :**  
**Denis Fruitier - 06 09 34 13 27**  
**train-denis@hotmail.fr**

## Rallye culturel

**Le dimanche 8 avril dès 8h, Synapse MPT MJC organise un rallye touristique et culturel en voiture.**

Inscrivez-vous par voiture... pour partir à l'aventure autour des villes et villages du Vexin français. Munis de jumelles, crayons papier, colle, scotch, stylos, ciseaux, pinces à linge, serviette éponge, gomme, les aventuriers en goguette prélèveront des "échantillons" indispensables pour gagner la partie. Une chasse aux trésors grandeur nature, à faire en famille, entre amis pour s'amuser... Mais qui seront les prochains gagnants ?

**Contact : Synapse MPT-MJC  
01 34 75 60 41**

## Help... Jumelage

**Recherche familles  
pour recevoir nos amis anglais  
les 5 et 6 mai**

**AFJ : 06 15 76 68 44**

## C'est la fête au village

**Du 9 au 14 mai, les manèges reviennent sur la place des fêtes** pour la traditionnelle fête foraine. Autos-tamponneuses, barbes à papa et pommes d'amour seront au rendez-vous de l'Association des Festivités Juziéroises. "C'est parti, c'est parti ! Approchez-vous, n'ayez pas peur ! Venez jouer ! On gagne à tous les coups !". Les voix caractéristiques des fêtes foraines résonneront dans tout Juziers. Durant ce long weekend de festivités, l'AFJ se met en quatre pour vous satisfaire :

**Vendredi 11 mai à 21h**

**Centre du Bourg**

**Concours de belote**

**Inscriptions en doublette à 20h30**

**Samedi 12 mai à 22h**

**Closerie Rose Bily**

**Retraite aux flambeaux**

**Distribution des lampions à partir de 21h30**

Venez nombreux !

## Mai, saison des vide-greniers

**Le dimanche 27 mai, L'AFJ et Synapse MPT-MJC vous donnent rendez-vous pour la brocante de Juziers.**

Avec la belle saison revient l'époque des vide-greniers et de la chine en plein air. Ce grand déballage entre particulier fleurit bon l'ambiance populaire et chaleureuse et offre un moment de répit teinté de nostalgie dans notre vie trépidante. C'est également le moment de désencombrer sa maison ou d'acquérir des objets à bas prix.

Le vide-grenier, c'est le coup de cœur pour un objet ou le bon moment passé avec le vendeur !

**Inscriptions :**

**Tarifs : 13€ par emplacement (2m)**

**Synapse MPT - MJC : 01 34 75 60 41**

**Synapse.mpt@juziers.org**



# Arrêt sur Images

3 février



## Gare au gorille

141 personnes ont assisté à la pièce de théâtre de Jacky Goupil : une comédie "presque" policière avec un gorille qui donne la banane !

**Restez vigilant, programmation théâtrale en cours...**

9 février



## EMCR

Dans le spectacle "Philippe y va chanter !", Philippe Delisle y chanta, comme promis. Mais surtout les poèmes de Desnos, Verlaine... s'envolèrent au gré de son chant et les mots flirtèrent avec les accords de la contrebasse de Pascal Girard et du piano d'Alain Daniel.

Dimanche 11 février



## Loto de l'Ecole en Fête

Loto de l'Ecole en Fête : 126 participants et un bénéfice net de 757,50 € ! Magnifique résultat pour les enfants des écoles. Ordinateur portable/tablette 2 en 1, trottinette, zoo de Beauval, Mer de Sable, carte cinéma, atelier pâtisserie, remise en forme et autres étaient à portée de gain dans une ambiance très conviviale.

17 février



## Repas solidarité

115 Personnes étaient présentes au repas de solidarité organisé par l'association paroissiale.

Cette action a permis de reverser 1500€ au C.C.F.D. pour financer un lieu d'accueil de femmes victimes de viols et d'enfants nés de ces viols au Guatemala

## fête de la Saint-Patrick

L'AFJ a fêté pour la première fois la Saint-Patrick comme il se doit autour d'un repas sans quitter la France : musique et bière irlandaise étaient au rendez-vous !

17 mars



18 mars



## Course synapse color

Il ne s'agissait pas d'être le plus rapide ou de franchir la ligne d'arrivée en premier. Les mots d'ordre étaient couleurs, amusement et plaisir. Les 135 participants ont vécu une matinée exceptionnelle qu'ils ne sont pas prêts d'oublier !



**ETS ALMIN HORTICULTEUR**

**VENTE DIRECTE  
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes  
Plantes fleuries  
Plantes à massifs**

**Tél. : 01 34 74 07 41**



**75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX**

**N'HAIRJ 2**  
Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂  
JUNIOR

**01 34 75 27 91**

**3 rue de la Poste  
78 820 JUZIERS**

Lundi - Mercredi :  
9 h - 19h  
Mardi - Jeudi :  
9h-12h - 14h-19 h  
Vendredi :  
9h-20h  
Samedi :  
9h-18h



*Veronique Art*

*Véronique Poirot-Béhue*

Site internet : [www.veroniquart.com](http://www.veroniquart.com)  
e-mail : [behue.veronique@orange.fr](mailto:behue.veronique@orange.fr)



*Crée et décore, à la main,  
toutes pièces de porcelaine  
et de faïence ainsi que  
vos cuisines et salles de bains*



**Tél: 01 34 75 69 15**

**3 impasse du Capron  
78 820 JUZIERS**



**A.S. PROTECTION**

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

**J. GESLAN - MERICOURT**

*Antenne télévision  
Alarme intrusion  
Vidéo protection  
Interphonie  
Automatisme  
Electricité*

**DEVIS  
GRATUIT**

**Tél: 01.30.63.92.54**

**19 Route de Bonnières  
78270 MERICOURT  
antenne-service-27@orange.fr  
Siret : 305 305 302 00039**

**Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs**

## Juziers Rive Droite

Au moment où nous écrivons ces lignes, le budget primitif de 2018 n'a pas encore été élaboré dans le détail. De ce fait, nous ne pouvons pas avoir une vision personnalisée de tous les postes représentant au quotidien la vie et les services proposés par notre ville. Malgré cela, nous constatons que les concours de l'état aux collectivités locales diminuent de façon significative, comme les années précédentes. Cela a une incidence directe sur nos investissements potentiels. Il est à craindre, compte tenu de la suppression de la taxe d'habitation, que le budget de fonctionnement soit lui-même amputé dès l'année prochaine et encore plus en 2020. Comment l'état compensera-t-il ce manque de recettes ? Doit-on croire sur parole nos gouvernants ?

La mise en place de la Communauté Urbaine nous oblige à reprendre la gestion de l'enfance et de la petite enfance, ainsi que la maison de la justice et du droit. Ces nouvelles dépenses seront à reprendre dans nos budgets.

Ce qui est rassurant, c'est que notre dette s'amortit sur des taux de financement très faibles. Ces taux continueront-ils à être toujours aussi bas ?

Si des investissements importants sont à prévoir, il faudra rapidement anticiper sur la conclusion d'un nouvel emprunt.

**Jean-Yves Rebours**

## Juziers bleu Marine

### TOP-SECRET

Secret sur ce qui se passe au Conseil municipal, faute de publications dignes de ce nom. Même les conseillers municipaux ne reçoivent pas d'édition-papier des retours de séances. Une "démocratie" qui exclue les "non-webistes", quelle arrogance. - Un maire condamné par le Tribunal Administratif le 30/11/2017, mis en examen puis assigné au Tribunal Correctionnel le 15 janvier 2018...

- Un long article de **désinformation** sur Calcia-Heidelberg signé "anonyme".\*

### Mesnilois, vous déplorez l'abandon total de votre hameau historique :

- Chaussées "rallye-raid" : crevasses, coulées de boue, slalom... zéro assainissent, croisements "à la roulette Russe" etc...  
- Cependant, le maire déclare sa soudaine passion pour le Mesnil, s'agissant de préempter 13500 m<sup>2</sup> en zone naturelle pour plus de **15000€ ! pourquoi faire ?**

Cet "arbre" cachera-t-il\*\* une forêt de 35 000 m<sup>2</sup>, le tout pour plus de **50 000 €**, sans pouvoir en connaître l'objectif !

**Pas grave**, nos impôts financent sans compter...

- En revanche, pas de capteurs de pollution prévus! (15 000 €) :

> Juziers est un des villages les plus pollués du Mantois. Il serait gênant, pour les rares mais **actifs** promoteurs de l'extension Calcia (élus- "anonymes") de pouvoir le mesurer :

- ils seraient alors contraints d'exiger la fermeture de la cimenterie - pollueur n°1 de Juziers- pour protéger la population !

Moralité : bonjour l'éthique...

\*"Juziers-Info" n°92 - \*\*à confirmer.

**Marc Ferry**

## La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES  
CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél.: 01 34 75 61 11  
[laboucherieduvillage.fr](http://laboucherieduvillage.fr)

## Boulangerie - Pâtisserie

## Pedro & Catherine



Du mardi au samedi:  
de 7h à 13h  
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche:  
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45  
3 rue du Commerce 78820 Juziers

# Agenda

## AVRIL

### Du Dimanche 1<sup>er</sup> au lundi 2

#### ▼ Tournoi de football

9h - Stade de football  
FC Juziers

### Samedi 7

#### ▼ Journée des Jardiniers

9h - ancienne caserne de pompier  
AFJ

#### ▼ Concert

21h - Eglise de Juziers  
Orchestre d'Harmonie

#### ▼ Café musical

21h - 39 rue des Ruisselets  
EMCR

### Dimanche 8

#### ▼ Marche

6h30 et 8h30 - Centre du Bourg  
FNACA

#### ▼ Rallye auto

8h - Maison Pour Tous  
Synapse MPT - MJC

### Jeudi 12

#### ▼ Cercle de lecture adulte

14h - Salon de thé  
Bibliothèque

### Samedi 14

#### ▼ Exposition modélisme ferroviaire

14h - 18h - Maison Pour Tous  
AFVS

### Dimanche 15

#### ▼ Exposition modélisme ferroviaire

10h/12h - 14h/17h30  
Maison Pour Tous  
AFVS

### Jeudi 26

#### ▼ Repas de l'Age d'Or

12h - Centre du Bourg

## MAI

### Mercredi 2

#### ▼ Après-midi intergénérationnel

14h30 - Centre du Bourg  
AFTJ

### Vendredi 4

#### ▼ Café musical

20h30 - 39 rue des Ruisselets  
EMCR

### Du Samedi 5 au lundi 7

#### ▼ Jumelage - AFJ

### Mardi 8

#### ▼ Commémoration Armistice 39 - 45

11h - Monument aux Morts  
Municipalité

### Du mercredi 9 au lundi 14

#### ▼ Fête foraine

Place des fêtes  
AFJ

### Vendredi 11

#### ▼ Concours de belote

21h - Centre du Bourg

### Samedi 12

#### ▼ Retraite aux flambeaux

22h - Closerie Rose Bily

### Jeudi 24

#### ▼ Repas de l'Age d'Or

12h - Centre du Bourg

### Samedi 26

#### ▼ Heure du conte de Daphné

5-8 ans  
14h - Bibliothèque  
Municipalité

### Dimanche 27

#### ▼ Brocante

Synapse / AFJ

## JUIN

### Samedi 2 et dimanche 3

#### ▼ Festival "Germaine entre en scène"

10h30 - Closerie Rose Bily  
Municipalité

### Dimanche 3

#### ▼ Peintre en ville

9h - 17h - dans Juziers  
Alizarine



**coiffeuse  
à domicile**

*Nathalie Noël*

**01 34 75 29 41**

La coiffure  
chez vous

Pour prendre vos rendez-vous appelez après  
18 h sinon laissez un message sur le répondeur  
n° de siret : 51208675200015

**ETS FAUCON S.A.R.L.**



Matériaux - Démolition  
Terrassement - Transport

**Tél. : 01 30 93 61 31**  
Fax. : 01 30 93 61 29

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

**AGV**

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

**REYL IMMOBILIER**

- Estimation gratuite -  
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

**01 30 93 60 67**  
www.reyl-immo.com



**ENT. CLISSON**  
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

# CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE  
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64  
SIRET N°444 227 086 00014



## Agence du Golf

Expérience - Compétence  
Pour les transactions  
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

[www.agencedugolf.fr](http://www.agencedugolf.fr)  
e-mail : [transaction1@agencedugolf.fr](mailto:transaction1@agencedugolf.fr)

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

**Votre cadre de vie est aussi le nôtre.**



Hôtel de ville de Bagnolet réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



**Ciments Calcia**  
HEIDELBERGCEMENT Group

Usine de Gargenville  
Avenue Victor Hugo  
78440 Gargenville  
Tél. : 01 34 97 18 00  
[www.ciments-calcia.fr](http://www.ciments-calcia.fr)

SARL  
**TRIGELEC**

**Laurent TRIGANO**

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme  
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

**2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS**

**Tél. : 06 77 72 14 13**

e mail : [trigelec@orange.fr](mailto:trigelec@orange.fr)